

Mesures complémentaires

1. Maintien exceptionnel d'une décharge de direction

- Le Raincy : école élémentaire Paul Vaillant-Couturier 1 Clichy-sous-Bois, maintien à 1 pour l'année 2024/2025 (de 0,67 à 1).
- Le Raincy : école élémentaire Paul Vaillant-Couturier 2 Clichy-sous-Bois, maintien à 1 pour l'année 2024/2025 (de 0,92 à 1).
- Noisy-le-Grand 1 : école élémentaire Abeilles, maintien à 1 pour l'année 2024/2025 (de 0,50 à 1).